

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

du 10 novembre 2017

- Directrice : Mme DELSOL CAMINADE.

- Parents : Mmes ALQUIER, CAUMES, FEUR-YOUNES, JOSEPH, MABILAT, MALAVAL, POMFRET, VALY et VIDAL.

- Mairie :

M. HARLAL (mairie de Puéchabon)

Mmes SERVA et GADET (Adjoint à l'Enfance - mairie d'Aniane)

M. FAROLDI (coordinateur enfance/jeunesse - mairie d'Aniane)

- Enseignants : Mesdames DELIEUZE, GOIFFON, MARTINEZ, RICHARD, SAIS, TOULOUSE et VALOUR.

- RASED : Mme OTTOLINI, M. SARRUT

Nous excusons l'absence de :

- Inspectrice de l'Éducation Nationale : Mme HUMBERT

- Mairies : Mme MOULIERES (adjointe - mairie de ST GUILHEM le DESERT)

M. NOEL du PAYRAT (Adjoint à l'Education - mairie d'Aniane)

- Enseignants : Mmes PFERSDORFF et PIOUD, Messieurs Le COQ et LEFEBVRE

- RASED : M. DERVEAUX

- DDEN : M. LEMAIRE

Ouverture de la séance à 18h40 par un tour de table.

Pour ce conseil, le secrétaire de séance est Mme VALOUR

La Directrice



La secrétaire



Représentant de parents



CAUMES

1. Informations

- **Rappel de la composition et du rôle du Conseil d'Ecole.**
décret 90-788 du 6/9/1990 article 17
- **Effectifs, classes, enseignants, décharge de direction.**
222 élèves (218 en 2016 - 204 en 2015).
Cycle 2 - CP + CE1 + CE2 = cycle des apprentissages fondamentaux: 107 enfants
Cycle 3 - CM1 + CM2 = cycle de consolidation : enfants

Les enfants sont répartis dans 8 classes :

CP Mme Richard et M. Le Coq : 26

CM1-CM2 Mmes Sais : 29

CP-CE1 Mme Goiffon et M. Lefebvre : 21

CM1-CM2 Mme Pfersdorff (remplacée par
Mme Toulouse depuis novembre) : 29

CE1-CE2 Mme Delieuze: 30

CE1-CE2 Mme Valour et M. Lefebvre: 30

CM1-CM2 Mmes Delsol et Pioud (lundi matin
et mardi) : 28

CE2-CM1 Mme Martinez : 28

Il est prévu d'accueillir 40 enfants en CP l'année prochaine, ce qui donnerait un effectif total de 208 élèves en septembre 2018.

- **Échanges de service - décloisonnements.**
 - classes de CM : Sciences ; Histoire-Géographie-Education Civique ; Allemand
 - interventions de Mme Finnet (remplaçante rattachée à l'école et sans poste à ce jour) dans les classes de Cycle 2 les mardis.

- **Langues vivantes**

L'anglais est enseigné à partir du CP à raison d'1h30 par semaine.

Les élèves de CM1-CM2 suivent un enseignement en allemand dispensé par Mme Martinez à raison d'1 semestre par classe. Ils bénéficient donc d'un enseignement en anglais et en allemand.

- **Bibliothèque.**

Comme les années précédentes, les enfants se rendent à la bibliothèque municipale le jeudi ou le vendredi après-midi une semaine sur deux pour emprunter un livre.

Ils sont accueillis par M. Jean CHARLEUX dans les locaux de la Mairie sous la responsabilité des enseignants.

M.CHARLEUX anime aussi les ateliers BCD à l'école une demi-journée par semaine, ainsi que le prêt des livres de la BCD aux élèves des classes 5 et 6.

- **Réseau d'aide.**

Cette année, les élèves qui en ont besoin bénéficient des interventions de M. SARRUT (maître G ; aide à dominante relationnelle) ou de celles de Mme OTTOLINI (maîtresse E ; aide à dominante pédagogique).

M. DERVEAUX (psychologue scolaire) est une ressource pour l'équipe enseignante et les familles qui en expriment le besoin. Ce n'est pas un thérapeute.

33 écoles dans la circonscription réparties entre 10 enseignants E, 3 psychologues scolaires et 1 maître G.

45 situations signalées dans l'école ; des interventions auprès de petits groupes d'élèves (28 pris en charge avec Mme Ottolini), des projets de prévention (avec M. sarrut)

Mme Ottolini précise que seul le psy peut être interpellé par les parents et que les aides spécialisées peuvent intervenir à tout moment de la scolarité à la demande des enseignants.

Le Réseau d'aide met un numéro de téléphone à la disposition des parents : 04.67.57.89.89. Il est affiché à l'entrée de l'école.

Nous pouvons aussi faire intervenir le Dr NEMAUSAT pour la mise en place des PAI (Projet d'Accueil Individualisé) et en cas de besoin lors d'équipes éducatives. Les infirmières scolaires peuvent également apporter leur conseil. Elles sont joignables au collège de Gignac.

- **Activités Pédagogiques Complémentaires.**

Ces Activités Pédagogiques Complémentaires qui se déroulent en groupes restreints permettent d'apporter soit une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages soit une aide au travail personnel, voire de mettre en œuvre une activité prévue par le projet d'école. Après accord des parents, ces APC peuvent s'adresser à tous les élèves et sur des durées variables réparties sur l'année scolaire, selon les besoins identifiés par les enseignants.

Les enfants sont pris en charge selon le contenu des activités par l'une ou l'autre des enseignantes de l'équipe.

Mmes DELIEUZE et PIOUD s'occupent des élèves de Puéchabon-St Guilhem concernés, sur le temps de cantine soit de 11h50 à 12h10 ou de 13h15 à 13h35 les lundis, mardis, jeudis et/ou vendredis.

Pour la plupart des enfants, les APC se déroulent de 16 à 17h les lundis, mardis, jeudis et/ou vendredis.

Les enfants peuvent être pris en charge par un enseignant autre que celui de leur classe. Et les groupes sont reformés à chaque retour de vacances.

À la fin de la séance, les enfants sont conduits à la maison des loisirs si les parents ne sont pas présents ou n'ont pas donné la consigne formelle de laisser l'enfant partir seul.

- **AVS : auxiliaire de vie scolaire**

5 AVS interviennent à l'école pour 6 élèves qui ont une notification de la MDPH. Elles peuvent être mutualisées. 50 heures par semaine environ.

2. Règlement intérieur

Il s'appuie sur le règlement type départemental et est complété par la charte de la laïcité.

Vote : Le règlement intérieur est adopté en l'état.

3. PPMS : PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETÉ DES ECOLES

Le PPMS a été mis à jour. Il précise le rôle de chacun en cas d'évènement grave (alerte décidée par le préfet ou le maire) qui entraînerait le confinement ou l'évacuation des locaux.

Dans les deux cas, les parents sont tenus informés.

exercice alerte intrusion - confinement le 17/10/2017

Temps nécessaire à la mise en sûreté de toutes les personnes présentes au rez de chaussée : 2 minutes 50

Retours d'expériences : bonne connaissance des missions de chacun ; silence respecté ; fermeture des portes des classes côté cour.

Améliorations à apporter : SMS alerte non reçus à l'étage (portables silencieux ou hors réseau) ; Fermeture des portes côté cour ne donnant pas sur les classes (bureau, tisanière, couloirs donnant accès à l'étage) = qui ?

Difficultés : lancement et diffusion de l'alerte difficile sans adultes supplémentaires.

Comment procéder si l'intrusion se déroule lors des déplacements d'élèves ?

Alerte climatique :

Les consignes élémentaires ont été communiquées via les cartables en début d'année et évoquées lors des réunions de classe.

En cas de besoin : information fournie par France Bleue Hérault ; diffusion des messages d'alerte par SMS, courriel aux abonnés de la lettre d'Aniane ou de Puéchabon et par haut-parleur dans le village.

Les enfants sont en sécurité à l'école et toujours avec un adulte.

Mairie : communication par SMS avec le numéro donné sur la fiche famille (lors de l'inscription cantine). Les parents qui n'ont pas de fiche famille, doivent transmettre leurs coordonnées au service jeunesse s'ils souhaitent recevoir les SMS d'alerte.

4. Informatique

- Le parc informatique se compose aujourd'hui de :
 - 39 ordinateurs fixes répartis dans les classes. Nous avons reçu en juin, 10 ordinateurs réformés de Sanofi (8 en élém / 2 en mater). M. Sario (Atout informatique) s'est chargé de les installer et les configurer.
 - 20 notebook de la classe mobile.
 - Toutes les classes sont équipées de vidéoprojecteurs fixes.
- ENT : nous bénéficions de l'accès à l'ENT académique.

Chaque parent, chaque élève et chaque enseignant possède un code lui permettant de rejoindre un espace numérique privé et partagé par la classe. Chacun doit signer la charte utilisateur.

Le coût de ce service s'élève pour le budget municipal à 50 € par école.

5. L'argent de l'école

✓ **Dotation de rentrée scolaire et subvention annuelle**

Nous remercions la Mairie pour les 47 euros par élève affectés à l'achat des fournitures et des manuels scolaires, pour les frais de photocopieur et de papier.

Les projets de classe sont en préparation. Nous transmettrons l'ensemble de nos budgets prévisionnels à la mairie pour les vacances de Noël. Nous prévoyons des subventions à hauteur de 27 euros par élèves pour 8 classes. Les projets seront transmis en décembre.

Nous avons d'ores et déjà prévu de limiter la participation des parents aux sorties à 5 euros par enfant.

Mme Goiffon : USEP pour les classes de CP et CP/CE1 (47 élèves) :

Accès aux sites sportifs limités (sites éloignés et pas d'intervenants), les enseignantes ont choisi d'inscrire leurs classes à l'USEP (rencontres inter-écoles). Elles demandent une participation de la mairie à hauteur de 5 ou 6€ / enfant.

✓ **Coopératives scolaires**

L'école fonctionne avec une coopérative par classe. Chaque coopérative détient environ 1000 euros.

Cet argent permet de financer en partie les sorties scolaires, l'achat du petit équipement de sport, de livres pour la BCD, et d'avoir un abonnement à un magazine pour chacune des classes.

Les coopératives sont alimentées par :

- les bénéfices réalisés par la vente des photos de classe, la tombola de fin d'année, les actions menées ponctuellement et par la cotisation de 7 euros demandée aux parents.
- les subventions municipales
- une subvention départementale de 300€

En juillet 2017, à l'issue de la fête de fin d'année, chaque coopérative de classe a reçu 254€. L'Association des Parents a versé 628€ pour soutenir les actions collectives.

Les représentants de parents d'élèves participeront à nouveau aux féeries de Noël (vente de gâteaux) : Dimanche 10 décembre : vente de repas sur le temps de midi aux féeries d'Aniane ; Demande aux parents de préparer du salé/sucré. Mot de sollicitation dans les cahiers. Atelier cuisine à prévoir la veille avec la participation de vivre à Aniane

- ✓ Photos de classe. Les prises de vue ont eu lieu le lundi 17/10. Les photos sont à commander avant le 01/12

6. Sécurisation des abords de l'école

Mairie d'Aniane C. Serva : suite à la réunion publique le projet a été budgétisé à hauteur de 1,5 millions € ; les travaux pour l'accès sécurisé au parking St Laurent et le plateau devant les écoles seraient pour 2018 ; la municipalité est en pourparlers avec le département pour qu'il soit organisateur des phases de travaux

Représentants des parents d'élèves : la circulation doit être déviée devant l'école dans 15 jours. Les gens ne ralentissent pas sur le pont, le stationnement est permis devant l'école ce qui pose problème. Demande d'aménagement provisoire pour la sécurité des enfants sur le pont (plots en plastique qui obligerait un passage à sens unique des voitures).

Mairie d'Aniane C. Serva s'engage à prendre les infos et à les communiquer.

7. Projets

- Mme Saïs : spectacle Occupé au théâtre du Sillon à Clermont l'Hérault (offre de la CCVH qui paie le transport) pour les CM - thème du harcèlement. Spectacles prévus aussi à Lodève et à Gignac.
- Mme Saïs : interventions APAJH dans les classes de CM - le handicap et la différence. 3 ateliers sur les handicaps moteurs, visuels, auditifs avec mise en situation.
- Mme Martinez : cycle tambourin pour les 4 classes de cycle 3, avec un intervenant - tournoi le 11/12/2017 à Aniane, accueil de 2 autres écoles.
- Golf : pas d'intervenant cette année mais les classes 5 et 6 ont fait l'activité (avec le matériel prêté par la circonscription).
- Ateliers autour du vidage du composteur municipal - l'éducation à l'environnement. Avec Jean et Elodie. D'autres classes participeront au cours de l'année
- Mme Goiffon : Ecole et cinéma - 4 classes concernées (1, 2, 3, 4): 3 séances + intervention de Christelle Guy (flip book et animation en pâte à modeler) : 16/11 : Les Burlesques. 2 autres films plus tard dans l'année. Ils sont travaillés en amont dans les classes.
- Mme Martinez 14/12 Spectacle de fin d'année, salle des fêtes : nous avons choisi un spectacle musical : Le voyage de Bob le Gigueur - Musiques traditionnelles et instruments du monde
- Mme Martinez : projet autour d'une course de voile. Prévision de 2 jours de pratique au Salagou (sans nuitée)
- Mme Valour : organisation « Fun Day » le 14/02/2018 : ateliers/jeux en langue anglaise ou allemande multi niveaux
- Portes ouvertes poétiques 13/04/2018
- Chorale les mercredis matin avec une DUMiste de l'école de musique - participation de 5 classes de cycle 2
- projet danse hip-hop classes de CM
- Fête de fin d'année : Nous serions favorables à une reconduction de la formule: jeux et repas partagés dans la rue pour le groupe scolaire. La date est fixée au 29/06/2018.

M. Faroldi : le DJ demandera 400€ cette année (la mairie ne pourra pas financer) +

SACEM 50€. Participation possible de l'association de parents .

Représentants des parents d'élèves Problème de date avec l'association chœur à corps qui a fait son spectacle le même soir : les parents proposent d'envoyer un courrier pour informer de cette date.

8. ALP - restaurant scolaire

- Réorganisation du temps scolaire : réunion publique de réflexion autour des options le 17/11/2017. La discussion est ouverte. Réunion suivie d'un questionnaire. Début 2018, une décision devrait être arrêtée afin que chacun puisse s'organiser.

Il faudra certainement réunir un Conseil d'Ecole extraordinaire.

- travaux au centre de loisirs : choix des délégataires en cours, début des travaux en janvier. ALP midi et soir se déroulera à l'école (occupation de la salle 7 et de la salle de l'étage). Travaux d'abord sur l'étage (3mois), puis sur le RDC (3mois). Récupération de la salle de ludothèque à la maison de retraite.

- **transports Puéchabon :**

Quelques incidents depuis la rentrée qui devraient se résoudre : des problèmes administratifs et au retour à 16h00 d'Aniane, quelques enfants ont manqué le bus. Problème avec la conductrice du bus, pression auprès de Véronique, menace à une élève de rester à l'école à cause des papiers. Apaisement du côté de l'école mais ça a duré pendant 1 mois et demi.

Mairie de Puéchabon - M. Harlal : demande qu'une heure de départ raisonnable soit fixée (observation la semaine prochaine) pour la transmettre à Hérault transport.

Les représentants de parents d'élèves

Problème signalé de manque de savon dans les toilettes.

Restauration : problème enfants forcés à goûter, problème pas de choix des camarades de table (cf CR commission cantine pour les réponses)

Conclusion

Le prochain conseil d'école se déroulera le 09/02/2018 + CE extraordinaire si besoin.

Le dernier conseil de cette année scolaire aura lieu le 25/05/2018

Le conseil est clos à 20h20.

Merci à tous.

Les enseignants invitent tous les participants à un frugal apéritif.

En annexe :

1- émargement

2- extraits du décret 90-788 du 6 septembre 1990 et de l'article 17 du JO du 08/09/1990 portant sur le rôle et le fonctionnement du conseil d'école

3- règlement intérieur adopté en conseil

